



alliance française des designers

Monsieur Jean-Charles Gaté
Design fax
80-82, rue du Chemin Vert
75011 Paris

Cher Monsieur,

faisant suite à votre article « Le Centre national du design connaît une naissance difficile » paru dans Design fax n° 802, nous souhaitons vous faire part de notre étonnement et de notre profonde déception sur le compte rendu d'une réunion organisée par la DGCIS le 15 mai dernier. Vous citez Monsieur Laurent Dutheil du Lieu du design et Monsieur Gérard Laizé du VIA, qui rapportent **une vision qui ne reflète que leur perception, à notre avis très incomplète, partisane et ne servant pas les intérêts du design.**

Nous nous étonnons que vous n'ayez pas recueilli aussi l'avis de l'Alliance française des designers (AFD) et de Designers Interactifs (DI). Pourtant, comme vous le savez, nous faisons partie du comité stratégique de l'APCI concernant la mission CND et ayant à ce titre participé à la réunion dont il est question. Vous auriez certainement pu communiquer une idée plus juste de son objet, qui était bien d'ouvrir un dialogue pour établir des coopérations entre les acteurs du design et non pas d'imposer quoi que ce soit. C'est pourquoi nous vous adressons notre information.

Tout d'abord, rappelons que la mission de réflexion à un Centre national de design confiée à l'APCI par la DGCIS est un fait normal et logique: l'APCI a été créée en 1983 à l'initiative conjointe des ministères de l'Industrie et de la Culture, pour être une structure de préfiguration d'un centre. Reconnue d'utilité publique, c'est une association formée par des collectivités de droit public. L'APCI n'a eu de cesse de faire le lien par le design, dans une approche économique sociale et culturelle. Elle est reconnue en France et à l'étranger pour la qualité de son travail et notamment par le biais du prix de l'Observateur du design créé en 1999. Son financement provient pour partie du ministère de l'Industrie, de la région Ile-de-France, de partenaires privés et des cotisations de ses membres. L'APCI n'est pas une structure commerciale et son travail est tourné vers tous les métiers du design.

L'AFD et DI ont fait le choix d'un partenariat clair vis-à-vis de l'APCI pour les raisons suivantes:

- le rassemblement des énergies, le croisement des compétences et des expertises profitera davantage à l'ensemble de la profession que la dispersion;
- le travail effectué par les équipes depuis des années est une vitrine pour le design français vis-à-vis de l'étranger;
- la base de données de l'APCI est accessible à tous gratuitement et permet ainsi une vision démocratique du design;
- la démarche de l'APCI est nationale et au service de l'ensemble des métiers du design et est indépendante de problématiques locales ou corporatistes.

C'est pourquoi l'AFD et DI reconnaissent en l'APCI une légitimité structurelle et démocratique pour réfléchir à la préfiguration d'un Centre national de design. La diversité des acteurs, praticiens et promoteurs du design, siège en son conseil d'administration. À nos côtés, le VIA et le Lieu du design, rappelons-le, y sont depuis de nombreuses années informés de toutes les activités et finances de l'APCI, comme tous les autres membres. Lorsqu'au début de l'année, le ministère a communiqué la création du Centre national de design et a missionné l'APCI, le Lieu du design et le VIA en ont été informés au même titre que tous les membres du CA.

.../...

Messieurs Dutheil et Laizé ont pu exprimer leurs remarques et leurs griefs lors de la réunion du 15 mai. François Caspar, du comité stratégique et président de l'AFD, a répondu que pour arriver à une collaboration entre acteurs du design, **il convenait qu'il y ait d'abord une coopération de tous et que la proposition était ouverte.**

Ce qui ne semble pas être le cas de Messieurs Dutheil et Laizé, dont les revendications n'apparaissent que maintenant, formulées par voie de presse et non au sein des différentes réunions auxquelles ils ont été conviés. **Quelle nécessité ont-ils à communiquer publiquement ainsi, alors que nous les avons assurés sur ce qui n'aurait pu être qu'un malentendu?** Cela nous laisse penser qu'ils recherchent plutôt la division dans le but de servir leurs propres intérêts et non ceux du design. Ils n'ont d'ailleurs fait aucune proposition constructive depuis. L'AFD et DI regrettent cette situation.

Le VIA et le Lieu du design nous reprochent le manque de coopération. Nous souhaitons également rappeler le fait que **le VIA a publié en 2010 un guide des designers en mentionnant un faux partenariat avec l'AFD.** Nous aurions apprécié d'y participer, cependant, aucun accord de partenariat n'avait été établi. L'AFD n'a pas relu ce document, l'a découvert lors de sa parution, sinon nous aurions fait corriger quelques erreurs. Il aura fallu une lettre de notre avocat pour faire rétablir la vérité.

De même, le Lieu du design nous avait proposé de siéger à leur conseil d'administration pour 2000 euros par an (ce qui équivalait à l'époque au quart de notre budget annuel), ce que nous avons décliné. Par la suite, le Lieu a souhaité établir un partenariat avec l'AFD, ce que nous avons accepté avec enthousiasme. Cependant, après 3 ans, comme le Lieu organisait des informations sur le statut, la fiscalité et les aspects juridiques de l'activité de designers sans jamais impliquer l'AFD, **nous avons mis un terme à ce partenariat à sens unique fin 2011.**

En conséquence, nous estimons n'avoir aucune leçon à recevoir sur les règles de coopération de la part du Lieu du design et du VIA. Nous coopérons avec l'APCI et avec des organismes professionnels dans le monde entier, cela fonctionne très bien et est très productif.

Enfin, nous concluons sur le fait que le Lieu du design ayant un objet régional et le VIA représentant les intérêts de fabricants et de commerçants de meubles, nous ne leur reconnaissons pas plus de représentativité dans leurs paroles que dans celles des autres acteurs du design.

L'annonce d'un centre national de design semble aiguïser les appétits et les ambitions. L'AFD et DI restent vigilants à ce qu'il soit conçu démocratiquement au service de tous: praticiens du design, grand public, pouvoirs publics et pouvoirs économiques. **Accepterait-on de créer un «centre de la médecine» dirigé par des pharmaciens?**

François Caspar,
président de l'Alliance française des designers,
membre du conseil d'administration de l'APCI

Béatrice Gisclard
secrétaire générale AFD,
membre du conseil d'administration de Designers Interactifs

Benoît Drouillat
président de Designers Interactifs,
membre du conseil d'administration de l'AFD,
trésorier de l'APCI